

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Le Québec et ses régions : évolution, comparaisons et expériences étrangères (partie 2)

Une revue comparée des différents indicateurs, révélatrice de changements

Dans le [premier volet](#) de ce *Point de vue économique*, il a été question de l'action des gouvernements fédéral et provincial dans les régions du Québec de la fin des années 1950 à aujourd'hui. Dans cette deuxième partie, plusieurs indicateurs ont été retenus pour illustrer l'évolution des régions durant cette période de temps et les changements qui se sont opérés. Pourquoi s'intéresser à la dynamique des régions en temps de pandémie, alors que tous les yeux sont désormais tournés vers la convalescence de la grande région de Montréal? Parce que la région de Montréal est solidement imbriquée à celles qui sont en périphérie et qu'il importe de savoir comment celles-ci se situent par rapport à la métropole, mais l'objectif est également de prendre bonne note des gains faits par toutes les régions québécoises au fil du temps.

C'est ainsi que l'évolution des régions du Québec de l'après-guerre à aujourd'hui ne peut pas se résumer à quelques constats bien tranchés. Heureusement, grâce aux acquis des dernières décennies, toutes les régions sont mieux outillées pour relever les défis auxquels elles sont confrontées et pour tirer parti des possibilités qui s'offrent à elles dans un environnement économique, culturel et climatique qui sera dans l'avenir très différent de celui qui a existé jusqu'à maintenant.

La situation actuelle

Malgré la réduction sensible des disparités régionales depuis les années 1950 et 1960, des différences marquées subsistent entre les zones territoriales¹ et entre les régions administratives. On peut observer ces écarts dans les variables examinées dans le présent *Point de vue économique*. Il peut arriver que les données les plus récentes datent de 2016, de 2017 et de 2018. Il en est ainsi avec les données régionales. Celles retenues sont les plus à jour au moment d'écrire cette analyse.

La démographie

Le tableau 1 à la page 2 indique qu'en 2018, plus de 60 % de la population québécoise est regroupée dans la zone métropolitaine. Cette concentration est en progression puisqu'entre 2013 et 2018, la population croît plus rapidement dans cette zone que dans l'ensemble du Québec, soit un accroissement de 4,5 % comparativement à 3,4 %. À l'opposé, la zone périphérique ne représente que 6,8 % de la population

québécoise en 2018 et, entre 2013 et 2018, ses effectifs ont décliné de 1,4 %. Ce recul démographique qui prolonge celui observé en longue période (tableau 2 de la [première partie](#) du *Point de vue économique*) est préoccupant dans la mesure où il menace la pérennité des infrastructures et des services².

Le solde migratoire interrégional atténue en partie ces tendances puisque, dans ce cas, c'est la zone intermédiaire qui enregistre des gains de population au détriment des deux autres zones. Les pertes sont particulièrement importantes à Montréal qui a perdu 1,2 % de sa population en cinq années. Ces mouvements diffèrent de ceux observables au cours des années 1960, alors que seule la zone métropolitaine et, dans une moindre mesure, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec affichaient un solde positif de la migration nette³.

² Marc-Urbain PROULX et Marie-Claude PRÉMONT, *La politique territoriale au Québec – 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Presses de l'Université du Québec, Collection Science régionale 2019, p. 241.

³ Selon des données pour la période 1961-1971 publiées dans *Bâtir le Québec*, Gouvernement du Québec, 1979, p. 32.

¹ Les zones territoriales ont été définies dans la première partie du *Point de vue économique* et regroupent différentes régions administratives.

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint • Joëlle Noreau, économiste principale

Desjardins, Études économiques : 418-835-2450 ou 1 866-835-8444, poste 5562450 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2020, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

TABLEAU 1
Données démographiques de 2018

| | POPULATION | | VARIATION 2018-2013 | SOLDE MIGRATOIRE INTERRÉGIONAL | TAUX |
|-------------------------------|----------------|--------------|------------------------|-----------------------------------|-------------|
| | K | QC = 100 | % | Nombre | % |
| Zone métropolitaine | 5 135,5 | 61,2 | 4,5 | -4 803 | -0,1 |
| Montréal | 2 029,4 | 24,2 | 4,7 | -23 663 | -1,2 |
| Laval | 432,9 | 5,2 | 4,0 | 267 | 0,1 |
| Laurentides | 611,0 | 7,3 | 5,7 | 6 294 | 1,0 |
| Lanaudière | 507,9 | 6,1 | 4,2 | 3 381 | 0,7 |
| Montérégie | 1 554,3 | 18,5 | 4,0 | 8 918 | 0,6 |
| Zone intermédiaire | 2 682,5 | 32,0 | 2,8 | 6 103 | 0,2 |
| Capitale-Nationale | 745,1 | 8,9 | 3,4 | 1 521 | 0,2 |
| Mauricie | 269,3 | 3,2 | 3,3 | 868 | 0,3 |
| Estrie | 326,5 | 3,9 | 3,3 | 1 469 | 0,4 |
| Chaudière-Appalaches | 426,1 | 5,1 | 2,1 | 974 | 0,2 |
| Centre-du-Québec | 247,3 | 2,9 | 3,4 | 874 | 0,4 |
| Outaouais | 390,8 | 4,7 | 3,2 | 951 | 0,2 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 277,4 | 3,3 | -0,2 | -554 | -0,2 |
| Zone périphérique | 572,4 | 6,8 | -1,4 | -1 299 | -0,2 |
| Bas-Saint-Laurent | 197,4 | 2,4 | -1,3 | -132 | -0,1 |
| Abitibi-Témiscamingue | 147,5 | 1,8 | -0,2 | -406 | -0,3 |
| Côte-Nord | 91,2 | 1,1 | -4,7 | -905 | -1,0 |
| Nord-du-Québec | 45,6 | 0,5 | 3,9 | -94 | -0,2 |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 90,7 | 1,1 | -2,6 | 238 | 0,3 |
| Ensemble du Québec | 8 390,5 | 100,0 | 3,4 | | |

Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

Les données de l'immigration (tableau 2 à la page 3) montrent que la concentration de la population dans la région métropolitaine n'est pas en voie d'être résorbée par l'apport de nouveaux citoyens canadiens. En effet, en 2016, les nouveaux arrivants se sont établis dans une proportion de 88,5 % dans la zone métropolitaine et plus particulièrement à Montréal (59,1 %). À Montréal (34,0 %) et à Laval (28,5 %), ils représentent déjà une part importante de la population régionale.

L'économie

► La production

- En 2017, près des deux tiers du PIB québécois provenaient de la zone métropolitaine, dont plus du tiers à Montréal (tableau 3 à la page 3). La Montérégie assurait également une part importante (15,4 %) de la production québécoise de même que, dans la zone intermédiaire, la région de la Capitale-Nationale (9,9 %). À l'opposé, la zone périphérique représentait moins de 8 % de la production québécoise.
- Le tableau 4 à la page 3 montre comment la production de chaque zone et de chaque région est répartie entre les grands secteurs que constituent la fabrication, les services et une catégorie « autres » amalgamant l'exploitation des ressources, la construction et les services d'utilité publique.

- On note que les zones métropolitaine et intermédiaire affichent des distributions assez semblables de la production entre les trois catégories, soit une nette prédominance des services puisque ceux-ci y représentent les trois quarts de la valeur de la production. La zone périphérique se distingue par une présence beaucoup plus forte de la catégorie « autres », du fait de l'importance que prend l'exploitation des ressources. À cet égard, le Nord-du-Québec représente un cas extrême avec près des deux tiers de sa production provenant de la catégorie « autres ». Les régions du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches ressortent, quant à elles, par le fait que la fabrication y représente le quart de la production, soit presque deux fois plus que la moyenne québécoise (14,1 %). Enfin, il faut signaler que, sans doute à cause de la forte présence des ministères et organismes gouvernementaux dans la Capitale-Nationale et en Outaouais, la catégorie des services y occupe une part de la production régionale plus élevée qu'ailleurs. Il faut mentionner également l'établissement de nombreux sièges sociaux de sociétés d'assurances dans l'agglomération de Québec et de Lévis (11 au total), ce qui ajoute au poids des services dans l'économie.

TABLEAU 2
L'immigration en 2016

| | RÉPARTITION DE LA POPULATION IMMIGRÉE | | PART DANS LA POPULATION RÉGIONALE | |
|-------------------------------|---------------------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
| | Nombre | % | % | QC = 100 |
| Zone métropolitaine | 965 390 | 88,5 | nd | nd |
| Montréal | 644 680 | 59,1 | 34,0 | 248,2 |
| Laval | 116 935 | 10,7 | 28,5 | 208,0 |
| Laurentides | 30 705 | 2,8 | 5,3 | 38,7 |
| Lanaudière | 25 960 | 2,4 | 5,3 | 38,7 |
| Montérégie | 147 110 | 13,5 | 10,0 | 73,0 |
| Zone intermédiaire | 118 785 | 10,9 | nd | nd |
| Capitale-Nationale | 41 895 | 3,8 | 5,9 | 43,1 |
| Mauricie | 6 265 | 0,6 | 2,4 | 17,5 |
| Estrie | 17 580 | 1,6 | 5,7 | 41,6 |
| Chaudière-Appalaches | 7 320 | 0,7 | 1,8 | 13,1 |
| Centre-du-Québec | 5 720 | 0,5 | 2,4 | 17,5 |
| Outaouais | 37 040 | 3,4 | 9,8 | 71,5 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 2 965 | 0,3 | 1,1 | 8,0 |
| Zone périphérique | 7 140 | 0,6 | nd | nd |
| Bas-Saint-Laurent | 2 450 | 0,2 | 1,3 | 9,5 |
| Abitibi-Témiscamingue | 2 135 | 0,2 | 1,5 | 10,9 |
| Côte-Nord et Nord-du-Québec | 1 605 | 0,1 | 1,2 | 8,8 |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 950 | 0,1 | 1,1 | 8,0 |
| Ensemble du Québec | 1 091 310 | 100,0 | 13,7 | 100,0 |

nd : non disponible

Sources : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 3
Le PIB en 2017

| | M\$ | % |
|-------------------------------|----------------|--------------|
| Zone métropolitaine | 244 048 | 63,4 |
| Montréal | 134 073 | 34,8 |
| Laval | 15 776 | 4,1 |
| Laurentides | 21 188 | 5,5 |
| Lanaudière | 13 887 | 3,6 |
| Montérégie | 59 124 | 15,4 |
| Zone intermédiaire | 112 114 | 29,1 |
| Capitale-Nationale | 38 194 | 9,9 |
| Mauricie | 9 590 | 2,5 |
| Estrie | 12 073 | 3,1 |
| Chaudière-Appalaches | 18 149 | 4,7 |
| Centre-du-Québec | 9 517 | 2,5 |
| Outaouais | 13 632 | 3,5 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 10 959 | 2,8 |
| Zone périphérique | 28 788 | 7,5 |
| Bas-Saint-Laurent | 7 404 | 1,9 |
| Abitibi-Témiscamingue | 7 813 | 2,0 |
| Côte-Nord | 6 223 | 1,6 |
| Nord-du-Québec | 4 133 | 1,1 |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 3 215 | 0,8 |
| Ensemble du Québec | 384 950 | 100,0 |

Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 4
La production par grands secteurs en 2017

| EN % | FABRICATION | | | AUTRES ¹ | | SERVICES | |
|-------------------------------|-------------|-------------|-------------|---------------------|--|----------|--|
| | | | | | | | |
| Zone métropolitaine | 14,2 | 10,8 | 75,2 | | | | |
| Montréal | 12,5 | 10,0 | 77,5 | | | | |
| Laval | 11,9 | 7,6 | 80,5 | | | | |
| Laurentides | 16,0 | 12,6 | 71,3 | | | | |
| Lanaudière | 13,3 | 10,6 | 76,1 | | | | |
| Montérégie | 17,6 | 12,7 | 69,7 | | | | |
| Zone intermédiaire | 15,0 | 11,8 | 73,2 | | | | |
| Capitale-Nationale | 7,8 | 9,1 | 83,1 | | | | |
| Mauricie | 13,9 | 17,0 | 69,2 | | | | |
| Estrie | 20,5 | 9,7 | 69,8 | | | | |
| Chaudière-Appalaches | 28,3 | 12,1 | 59,5 | | | | |
| Centre-du-Québec | 25,2 | 14,5 | 60,3 | | | | |
| Outaouais | 4,1 | 11,6 | 84,3 | | | | |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 17,6 | 16,5 | 65,9 | | | | |
| Zone périphérique | 10,6 | 35,9 | 53,4 | | | | |
| Bas-Saint-Laurent | 11,4 | 19,2 | 69,4 | | | | |
| Abitibi-Témiscamingue | 15,0 | 31,4 | 53,6 | | | | |
| Côte-Nord | 11,0 | 46,4 | 42,6 | | | | |
| Nord-du-Québec | 2,7 | 64,9 | 32,3 | | | | |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 7,5 | 28,1 | 64,4 | | | | |
| Ensemble du Québec | 14,1 | 12,9 | 73,0 | | | | |

¹ Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, ministère de l'Économie et de l'Innovation et Desjardins, Études économiques

► L'investissement

- Les dépenses en immobilisations correspondent aux investissements effectués par les entreprises privées et publiques pour développer leur capacité de production. Cet indicateur permet de juger du dynamisme relatif des différentes zones territoriales et des régions administratives. Il doit cependant être interprété avec prudence étant donné que les immobilisations peuvent être soumises à de fortes variations cycliques. Cette prudence est particulièrement nécessaire dans la zone périphérique où le cycle des ressources a une grande influence (ex. : usine de pâtes et papiers, aluminerie, barrage hydroélectrique, etc.).
- En 2019, la zone métropolitaine accapare plus de la moitié des dépenses en immobilisations effectuées au Québec (tableau 5). La domination de la zone est cependant moins nette que pour les données de la production (tableau 3 à la page 3) alors qu'elles atteignent 63,4 % du total québécois (en 2017). En revanche, les immobilisations dans la zone périphérique représentent en 2019 une proportion deux fois plus importante (16,1 %) du total québécois que ce n'était le cas en 2017 (7,5 %) pour la production. Ces données contrastées s'expliquent vraisemblablement par le fait que dans la zone métropolitaine, les investissements se font beaucoup dans les industries de services et dans des PME manufacturières, alors que dans la zone périphérique, il s'agit dans une large mesure de projets liés aux secteurs miniers, forestiers et énergétiques, lesquels exigent beaucoup plus de capital matériel.

► Les liens externes

- La destination des expéditions de biens des régions indique dans quelle mesure leurs entreprises sont tournées vers l'économie locale et québécoise ou vers les marchés externes, soit le reste du Canada ou les pays étrangers. Le tableau 6 à la page 5 fournit cette information pour l'année 2017. On y note que pour l'ensemble des régions, la principale destination des biens exportés est partagée presque ex æquo entre le Québec et l'étranger (hors Canada) dans des proportions respectives de 39,0 % et de 38,0 %. Les 23,0 % résiduels sont destinés aux autres provinces du Canada. Dans la zone métropolitaine, les expéditions vers l'étranger sont en tête (40,3 % : on peut penser à l'aéronautique, notamment), suivies par le Québec (33,8 %) et le reste du Canada (26,9 %). Dans la zone intermédiaire, c'est le Québec qui domine à 46,0 %, l'étranger suit à 33,1 % et le reste du Canada se situe à 20,9 %. Enfin, dans la zone périphérique, le Québec est la première destination (48,8 %), l'étranger est en deuxième position (40,8 %), suivi par le reste du Canada (10,4 %).
- À l'échelle des régions, la Côte-Nord (81,7 %), le Saguenay–Lac-St-Jean (61,8 %) et les Laurentides (53,4 %)

TABLEAU 5
Perspectives d'immobilisations en 2019

| | IMMOBILISATIONS | |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| | M\$ | Répartition (%) |
| Zone métropolitaine | 22 868,8 | 55,2 |
| Montréal | 13 965,3 | 33,7 |
| Laval | 1 019,3 | 2,5 |
| Laurentides | 1 482,9 | 3,6 |
| Lanaudière | 957,2 | 2,3 |
| Montérégie | 5 444,1 | 13,1 |
| Zone intermédiaire | 11 990,2 | 28,9 |
| Capitale-Nationale | 4 120,1 | 9,9 |
| Mauricie | 816,4 | 2,0 |
| Estrie | 1 332,9 | 3,2 |
| Chaudière-Appalaches | 1 767,2 | 4,3 |
| Centre-du-Québec | 959,0 | 2,3 |
| Outaouais | 1 216,3 | 2,9 |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 1 778,3 | 4,3 |
| Zone périphérique | 6 661,3 | 16,1 |
| Bas-Saint-Laurent | 841,6 | 2,0 |
| Abitibi-Témiscamingue | 1 785,0 | 4,3 |
| Côte-Nord | 1 978,7 | 4,8 |
| Nord-du-Québec | 1 584,0 | 3,8 |
| Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | 472,0 | 1,1 |
| Ensemble du Québec | 41 447,8 | 100,0 |

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

se distinguent par la prépondérance que prennent les marchés d'exportation internationaux. Par ailleurs, la part du marché québécois est sensiblement plus élevée en Abitibi-Témiscamingue (71,0 %), en Chaudière-Appalaches (58,5 %) et dans Lanaudière (51,9 %).

► Le marché du travail

- Le tableau 7 à la page 5 reflète le dynamisme du marché du travail en 2019 à partir des indicateurs que constituent le taux d'activité et le taux d'emploi. La principale observation qui s'en dégage est qu'il y a peu de variations d'une région administrative à l'autre, la seule exception étant la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine où les taux d'activité et d'emploi sont nettement plus bas qu'ailleurs. Cette situation plutôt homogène à la grandeur du Québec s'explique vraisemblablement par la mobilité des facteurs de production qui a été évoquée précédemment, soit que les personnes désireuses de travailler déménagent dans une autre région quand ils ne trouvent pas chez eux suffisamment de possibilités d'emploi.

► La vitalité économique

- L'indice de la vitalité économique des territoires est calculé pour l'ensemble des municipalités, des communautés autochtones et des territoires non organisés. Il est bâti à partir de données portant sur le taux de travailleurs de 25-64 ans, de celles sur le revenu total médian des

TABLEAU 6
Destination des expéditions en 2017

| | TOTAL | ÉTRANGER | | RESTE DU CANADA | | QUÉBEC | |
|-------------------------------|------------------|-----------------|-------------|-----------------|-------------|-----------------|-------------|
| | M\$ | M\$ | % | M\$ | % | M\$ | % |
| Zone métropolitaine | 92 420,3 | 37 263,0 | 40,3 | 24 875,6 | 26,9 | 31 281,9 | 33,8 |
| Montréal | 45 620,9 | 18 246,0 | 40,0 | 13 499,1 | 29,6 | 13 875,8 | 30,4 |
| Laval | 3 500,9 | 1 030,9 | 29,4 | 858,9 | 24,5 | 1 611,1 | 46,0 |
| Laurentides | 8 908,3 | 4 760,0 | 53,4 | 1 566,7 | 17,6 | 2 581,7 | 29,0 |
| Lanaudière | 5 604,7 | 1 858,3 | 33,2 | 837,0 | 14,9 | 2 909,4 | 51,9 |
| Montérégie | 28 785,5 | 11 367,8 | 39,5 | 7 113,9 | 24,7 | 10 303,9 | 35,8 |
| Zone intermédiaire | 51 871,0 | 17 183,6 | 33,1 | 10 850,4 | 20,9 | 23 837,2 | 46,0 |
| Capitale-Nationale | 8 498,6 | 2 194,3 | 25,8 | 2 706,4 | 31,8 | 3 597,9 | 42,3 |
| Mauricie | 3 197,9 | 1 134,2 | 35,5 | 501,0 | 15,7 | 1 562,7 | 48,9 |
| Estrie | 6 364,8 | 3 043,3 | 47,8 | 1 133,4 | 17,8 | 2 188,1 | 34,4 |
| Chaudière-Appalaches | 17 478,9 | 3 504,0 | 20,0 | 3 754,5 | 21,5 | 10 220,4 | 58,5 |
| Centre-du-Québec | 8 526,0 | 2 818,8 | 33,1 | 1 834,9 | 21,5 | 3 872,3 | 45,4 |
| Outaouais | 1 283,8 | 460,7 | 35,9 | 307,9 | 24,0 | 515,2 | 40,1 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 6 521,0 | 4 028,3 | 61,8 | 612,3 | 9,4 | 1 880,4 | 28,8 |
| Zone périphérique | 11 627,0 | 4 746,3 | 40,8 | 1 207,0 | 10,4 | 5 673,6 | 48,8 |
| Bas-Saint-Laurent | 3 145,9 | 1 178,6 | 37,5 | 550,9 | 17,5 | 1 416,4 | 45,0 |
| Abitibi-Témiscamingue | 4 854,9 | 1 041,6 | 21,5 | 366,6 | 7,6 | 3 446,7 | 71,0 |
| Côte-Nord | 2 305,8 | 1 883,8 | 81,7 | 87,1 | 3,8 | 334,9 | 14,5 |
| Nord-du-Québec | 459,1 | 224,0 | 48,8 | 77,0 | 16,8 | 158,1 | 34,4 |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 861,3 | 418,3 | 48,6 | 125,4 | 14,6 | 317,6 | 36,9 |
| Ensemble du Québec | 155 918,3 | 59 192,9 | 38,0 | 35 933,1 | 23,0 | 60 792,3 | 39,0 |

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 7
Le marché du travail en 2019

| | TAUX D'ACTIVITÉ | | TAUX D'EMPLOI | |
|-------------------------------|-----------------|--------------|---------------|--------------|
| | % | QC = 100 | % | QC = 100 |
| Zone métropolitaine | | | | |
| Montréal | 67,3 | 103,8 | 62,5 | 101,5 |
| Laval | 62,2 | 96,0 | 59,5 | 96,7 |
| Laurentides | 64,4 | 99,3 | 61,6 | 100,0 |
| Lanaudière | 64,5 | 99,5 | 61,9 | 100,6 |
| Montérégie | 65,6 | 101,2 | 62,9 | 102,2 |
| Zone intermédiaire | | | | |
| Capitale-Nationale | 67,2 | 103,7 | 64,8 | 105,4 |
| Mauricie | 56,8 | 87,5 | 53,7 | 87,2 |
| Estrie | 61,9 | 95,5 | 59,3 | 96,3 |
| Chaudière-Appalaches | 64,8 | 99,9 | 62,6 | 101,8 |
| Centre-du-Québec | 64,0 | 98,7 | 61,5 | 100,0 |
| Outaouais | 66,9 | 103,2 | 63,6 | 103,4 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 59,2 | 91,3 | 55,9 | 90,9 |
| Zone périphérique | | | | |
| Bas-Saint-Laurent | 58,5 | 90,2 | 55,3 | 89,8 |
| Abitibi-Témiscamingue | 66,6 | 102,7 | 64,0 | 104,1 |
| Côte-Nord | 63,8 | 98,4 | 60,7 | 98,6 |
| Nord-du-Québec | 63,8 | 98,4 | 60,7 | 98,6 |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 51,0 | 78,7 | 44,4 | 72,1 |
| Ensemble du Québec | 64,8 | 100,0 | 61,5 | 100,0 |

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

18 ans et plus et de celles sur le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. L'ensemble des localités sont classées par ordre de vitalité décroissante puis réparties en cinq quintiles égaux.

- Le tableau 8 présente, pour chacune des régions administratives, quelle est la proportion des localités qui se classent, d'une part, dans le quintile le plus vitalisé et, d'autre part, dans le quintile le moins vitalisé en 2016. Laval représente un cas particulier puisque dans ce cas la région se confond avec la municipalité.
- Exception faite de l'Outaouais, c'est dans les régions de la zone périphérique que l'on trouve la plus forte proportion de localités dévitalisées. Elle atteint 70,2 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Le bien-être de la population

La situation relative des zones territoriales et des régions administratives ne peut pas être évaluée seulement à partir des données touchant la performance économique. Des variables relatives au bien-être des populations régionales doivent aussi être prises en compte.

► Le revenu disponible

- Le revenu disponible par habitant est mesuré en tenant compte des revenus de toute nature auxquels on ajoute les transferts gouvernementaux⁴ et on retranche les impôts payés. Le tableau 9 à la page 7 montre que les disparités interrégionales sont moins prononcées pour cette variable que ce n'est le cas pour la production par habitant (tableau 3 de la [première partie](#) du *Point de vue économique*). En plus de l'ajustement par le déplacement des travailleurs en quête d'emploi, le tableau 9 révèle que ce nivellement relatif des écarts entre les régions est attribuable en bonne partie à l'effet des régimes publics de retraite et des autres transferts provenant des gouvernements. Ce facteur est plus présent dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent.

► L'éducation

- L'obtention d'un diplôme augmente beaucoup la possibilité pour un travailleur de trouver un emploi. S'il s'agit d'un diplôme postsecondaire, ses chances de décrocher une occupation professionnelle répondant à ses intérêts sont augmentées.
- Selon les données apparaissant au tableau 10 à la page 7, les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale se

TABLEAU 8

La vitalité économique des localités en 2016

| EN % | RÉPARTITION DES LOCALITÉS PAR QUINTILES | |
|-------------------------------|---|----------------------|
| | Les plus vitalisées | Les moins vitalisées |
| Zone métropolitaine | | |
| Montréal | 60,0 | 6,7 |
| Laval | 100,0 | 0,0 |
| Laurentides | 21,1 | 17,1 |
| Lanaudière | 23,3 | 18,3 |
| Montérégie | 42,4 | 1,7 |
| Zone intermédiaire | | |
| Capitale-Nationale | 42,4 | 10,2 |
| Mauricie | 6,8 | 25,0 |
| Estrie | 11,4 | 12,5 |
| Chaudière-Appalaches | 23,5 | 14,7 |
| Centre-du-Québec | 8,6 | 6,2 |
| Outaouais | 13,2 | 44,1 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 3,9 | 15,7 |
| Zone périphérique | | |
| Bas-Saint-Laurent | 3,5 | 38,6 |
| Abitibi-Témiscamingue | 16,2 | 25,7 |
| Côte-Nord | 2,2 | 42,2 |
| Nord-du-Québec | 42,9 | 3,6 |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 10,6 | 70,2 |

Source : Institut de la statistique du Québec

démarquent des autres régions par la proportion plus élevée de diplômés universitaires dans leur population. À l'opposé, les régions de la zone périphérique conjuguent une proportion supérieure à la moyenne québécoise de citoyens sans diplôme avec un taux inférieur de diplômés universitaires.

► Internet

- Le rattachement aux réseaux numériques de communication constitue de plus en plus une condition essentielle pour les entreprises et les travailleurs autonomes voulant profiter des possibilités offertes par la nouvelle économie. Il le sera d'autant plus dans le contexte de distanciation sociale actuel et qui prévaudra encore pour bien des mois, voire au-delà d'une année. Les données du tableau 11 à la page 8 suggèrent que tant le réseau Internet que l'usage du téléphone intelligent sont bien présents dans l'ensemble des régions. Il faut toutefois noter que la desserte des réseaux Internet et cellulaire demeurent encore un défi pour certaines municipalités et plusieurs territoires éloignés des grands centres.

En somme

Tout comme les données sur l'évolution à long terme, celles sur la situation actuelle montrent bien que des différences notables existent entre les zones territoriales et entre les régions administratives. Les disparités les plus importantes sont

⁴ Les transferts gouvernementaux comportent notamment les prestations familiales et les prestations de l'assurance-emploi, du Régime des rentes du Québec, du Régime de pension du Canada, de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et, dans le cas du Nord-du-Québec, l'aide aux autochtones.

TABLEAU 9
Revenu disponible et transferts gouvernementaux en 2017

| | REVENU DISPONIBLE | | TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX | |
|-------------------------------|-------------------|--------------|----------------------------|--------------|
| | \$/habitant | QC = 100 | \$/habitant | QC = 100 |
| Zone métropolitaine | 29 345 | 101,9 | 6 251 | 94,9 |
| Montréal | 29 612 | 102,9 | 6 051 | 91,9 |
| Laval | 28 277 | 98,2 | 6 029 | 91,6 |
| Laurentides | 29 472 | 102,4 | 6 528 | 99,1 |
| Lanaudière | 27 910 | 97,0 | 6 792 | 103,2 |
| Montérégie | 29 741 | 103,3 | 6 290 | 95,5 |
| Zone intermédiaire | 27 986 | 97,2 | 6 942 | 105,4 |
| Capitale-Nationale | 29 929 | 104,0 | 6 661 | 101,2 |
| Mauricie | 26 243 | 91,2 | 7 793 | 118,4 |
| Estrie | 27 507 | 95,6 | 7 198 | 109,3 |
| Chaudière-Appalaches | 28 025 | 97,4 | 6 854 | 104,1 |
| Centre-du-Québec | 26 514 | 92,1 | 7 268 | 110,4 |
| Outaouais | 27 318 | 94,9 | 5 977 | 90,8 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 27 085 | 94,1 | 7 728 | 117,4 |
| Zone périphérique | 27 553 | 95,7 | 7 864 | 119,4 |
| Bas-Saint-Laurent | 26 339 | 91,5 | 8 092 | 122,9 |
| Abitibi-Témiscamingue | 29 514 | 102,5 | 6 938 | 105,4 |
| Côte-Nord | 28 480 | 98,9 | 7 238 | 109,9 |
| Nord-du-Québec | 26 053 | 90,5 | 6 829 | 103,7 |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 26 832 | 93,2 | 10 029 | 152,3 |
| Ensemble du Québec | 28 785 | 100,0 | 6 584 | 100,0 |

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 10
Niveau de scolarité de la population en 2018

| | AUCUN DIPLÔME | | DIPLÔME UNIVERSITAIRE | |
|-------------------------------|---------------|--------------|-----------------------|--------------|
| | % | QC = 100 | % | QC = 100 |
| Zone métropolitaine | 9,9 | 88,5 | 36,8 | 112,3 |
| Montréal | 7,7 | 68,1 | 50,6 | 154,3 |
| Laval | 9,9 | 87,6 | 31,1 | 94,8 |
| Laurentides | 12,1 | 107,1 | 26,0 | 79,3 |
| Lanaudière | 14,0 | 123,9 | 20,9 | 63,7 |
| Montérégie | 10,9 | 96,5 | 29,9 | 91,2 |
| Zone intermédiaire | 13,0 | 114,2 | 26,3 | 80,3 |
| Capitale-Nationale | 7,8 | 69,0 | 37,5 | 114,3 |
| Mauricie | 15,0 | 132,7 | 19,2 | 58,5 |
| Estrie | 14,7 | 130,1 | 24,1 | 73,5 |
| Chaudière-Appalaches | 14,4 | 127,4 | 22,1 | 67,4 |
| Centre-du-Québec | 18,2 | 161,1 | 14,9 | 45,4 |
| Outaouais | 13,8 | 122,1 | 30,1 | 91,8 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 14,3 | 126,5 | 17,5 | 53,4 |
| Zone périphérique | 17,3 | 152,7 | 19,1 | 58,1 |
| Bas-Saint-Laurent | 17,8 | 157,5 | 21,1 | 64,3 |
| Abitibi-Témiscamingue | 18,2 | 161,1 | 19,7 | 60,1 |
| Côte-Nord et Nord-du-Québec | 15,1 | 133,6 | 18,2 | 55,5 |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 19,0 | 168,1 | 16,2 | 49,4 |
| Ensemble du Québec | 11,3 | 100,0 | 32,8 | 100,0 |

Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 11
Le branchement aux réseaux numériques en 2018

| EN % | FOYERS BRANCHÉS | TÉLÉPHONE INTELLIGENT* |
|-------------------------------|--------------------|---------------------------|
| Zone métropolitaine | 92 | 77 |
| Montréal | 90 | 74 |
| Laval | 96 | 84 |
| Laurentides | 91 | 77 |
| Lanaudière | 93 | 74 |
| Montérégie | 92 | 79 |
| Zone intermédiaire | 91 | 76 |
| Capitale-Nationale | 92 | 78 |
| Mauricie | 91 | 72 |
| Estrie | 89 | 77 |
| Chaudière-Appalaches | 92 | 73 |
| Centre-du-Québec | 88 | 72 |
| Outaouais | 92 | 75 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 91 | 80 |
| Zone périphérique | nd | nd |
| Bas-Saint-Laurent | 85 | 68 |
| Abitibi-Témiscamingue | 86 | 80 |
| Côte-Nord | 87 | 77 |
| Nord-du-Québec | nd | nd |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 86 | 66 |
| Ensemble du Québec | 91 | 76 |

nd : non disponible; * Adulte possédant un téléphone intelligent.
Sources : CEFRIQ, NETendances et Desjardins, Études économiques

celles qui distinguent les régions périphériques des régions métropolitaines et intermédiaires en raison de facteurs tels que le poids des activités reliées aux ressources naturelles, l'importance des marchés d'exportation, la dépendance aux transferts gouvernementaux et l'évolution démographique.

Les données montrent aussi qu'il est impossible de ramener toutes les régions d'une même zone à un dénominateur commun. Des distinctions importantes peuvent en effet exister entre certaines d'entre elles. Une belle illustration est la comparaison entre les régions du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Bien qu'étant toutes les deux incluses dans la zone périphérique, la première est caractérisée par une production par habitant parmi les plus élevées au Québec, alors que pour la deuxième il s'agit de la situation inverse.

Plusieurs variables tendent à confirmer la mobilité du facteur main-d'œuvre de la zone périphérique vers la zone métropolitaine et, dans une moindre mesure, vers la zone intermédiaire.

Perspectives et potentialités

À la lumière des constats faits dans le premier volet de ce *Point de vue économique* et de l'analyse des données, on réalise que le portrait d'ensemble des différentes régions québécoises s'est sensiblement modifié au cours du dernier

demi-siècle sous l'effet de tendances de fond. Parmi celles-ci, on note la concentration accrue de la population dans la grande région métropolitaine et la réduction sensible des inégalités socio-économiques entre les régions les plus prospères et les régions les moins bien nanties.

Il est vraisemblable que certaines de ces tendances se poursuivent à moyen terme étant donné le poids de certains acquis. Mais la situation relative des diverses régions pourrait aussi changer au cours des prochaines années sous l'effet de nouveaux facteurs qui pourront, selon les cas, avantager ou désavantager certaines d'entre elles. On ne sait pas encore si un choc comme celui de la COVID-19 laissera une empreinte économique importante dans chaque des régions.

Les acquis

Au chapitre des acquis des 60 dernières années, il faut d'abord signaler l'important développement des infrastructures matérielles survenu à partir de la fin des années 1950. Ce développement est particulièrement notable en ce qui a trait au réseau routier puisque toutes les régions du Québec profitent maintenant d'un accès nettement plus fonctionnel vers le sud du Québec et, de là, vers le reste du continent. Il s'agit d'un actif majeur étant donné l'importance qu'a pris le transport par camion dans l'économie et le potentiel de développement que représente le tourisme en temps normal.

De même, l'accès aux communications numériques sur une grande partie du territoire est un acquis essentiel, même si les choses peuvent encore être améliorées dans les endroits les plus éloignés des centres urbains.

La diplomation aux différents niveaux d'éducation apparaît aussi comme un des principaux progrès des dernières décennies sur lequel les régions peuvent tableer pour assurer leur développement futur. La diplomation s'est améliorée partout même si les régions périphériques affichent encore un décalage sur les régions métropolitaines et intermédiaires. Un facteur particulièrement encourageant est le déploiement de l'éducation supérieure dans les zones intermédiaire et périphérique sous l'effet de l'implantation des constituantes de l'Université du Québec et d'une quarantaine de cégeps. Cependant, l'éducation supérieure ne constitue pas une garantie absolue pour les régions offrant trop peu de possibilités d'emploi pour les diplômés. Une partie de ceux-ci peut décider de quitter la région pour trouver ailleurs des emplois correspondant à leurs qualifications⁵.

Par ailleurs, tant les établissements universitaires que les 37 centres collégiaux de transfert de technologie situés en dehors de la zone métropolitaine contribuent à augmenter le potentiel

⁵ Fernand MARTIN, *Développement des régions : devrait-on occuper tout le territoire?*, Communication au congrès de mai 2004 de l'Association des économistes québécois, p. 6.

de recherche et d'innovation de l'économie locale et régionale, en plus d'aider à consolider des domaines de spécialisation et des avantages comparatifs⁶. Ces actifs institutionnels revêtent une grande importance stratégique alors que la nouvelle économie favorise les connaissances et les idées plutôt que les ressources.

La nouvelle donne

Le développement à moyen terme des régions québécoises se fera dans un environnement économique et technologique différent de celui qui a eu cours depuis l'après-guerre jusqu'aux années récentes, et ce, avant même que ne frappe la pandémie de COVID-19.

► Les télécommunications numériques

- Un des changements en cours qui a un grand effet structurant est celui de la pénétration des technologies numériques dans la quasi-totalité des processus économiques. Ce changement allié au fait qu'une part croissante de l'économie consiste en services spécialisés pourrait atténuer l'inconvénient que représente la distance physique des grands marchés pour les régions intermédiaires et périphériques. En effet, la possibilité de vendre des services et de travailler en collaboration sur Internet abolit en quelque sorte l'éloignement. Les exemples se multiplient de créateurs, de chercheurs et de fournisseurs de services spécialisés desservant une clientèle dispersée dans le monde que leur place d'affaires soit à Rimouski, à Saint-Georges-de-Beauce, à Saguenay ou à Rouyn-Noranda, pour ne nommer que celles-ci.

► Les changements climatiques

- Les changements climatiques en cours modifient la donne pour les régions, notamment celles disposant de vastes territoires agricoles et d'importants bassins de ressources naturelles. Il est impossible de prévoir avec certitude la nature et l'ampleur des effets des changements climatiques sur ces territoires, mais ils pourraient être importants. Ces effets pourraient dans certains cas être favorables et dans d'autres cas néfastes, selon les modifications qui surviendront dans la pluviosité, l'intensité des sécheresses, les habitats des espèces fauniques, les zones d'infestation des insectes nuisibles, etc. Ainsi, l'allongement de la saison végétative pourrait rendre plus productives l'agriculture et l'industrie forestière, mais celles-ci pourraient tout aussi bien être affectées par des épidémies et des feux de forêt plus dévastateurs. Il est également possible que l'abondance des réserves d'eau douce et la fraîcheur relative du climat québécois deviennent des avantages, alors qu'à plusieurs endroits dans le monde, les populations et les entreprises sont aux prises avec des températures torrides et des sécheresses catastrophiques.

► Le rôle des villes

- Comme le reste de la planète, le Québec a connu une forte poussée d'urbanisation pendant le dernier siècle et demi. Au cours des dernières décennies, la croissance de la population, les fusions municipales et l'attraction de la zone métropolitaine ont fait en sorte qu'une large partie de la population québécoise vit maintenant dans des villes de 50 000 habitants et plus qui sont en mesure d'agir comme des pôles de croissance ou de développement.
- Les plus récentes projections de l'Institut de la statistique du Québec prévoient que la population du Québec augmentera d'un million de personnes d'ici 2041 et qu'elle sera encore plus urbanisée. Ainsi, la population des grandes villes comme Montréal, Sherbrooke et Gatineau croîtrait de plus de 15 % selon ces projections. En contrepartie, les régions du Bas-Saint-Laurent (-6,4 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (-5,6 %), de la Côte-Nord (-14,6 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-9,4 %) subiraient des pertes importantes de leur population⁷.
- On peut se questionner pour savoir si le développement des régions intermédiaires et périphériques pourrait reposer davantage que par le passé sur le dynamisme de leurs principales villes? De fait, certains observateurs émettent l'opinion que l'économie mondiale retrouve la structure qu'elle a eue pour une bonne partie de son histoire, soit une organisation polarisée autour d'un certain nombre de métropoles économiques exerçant leur pouvoir d'attraction sans être affectées, ou si peu, par les politiques des États⁸.

► La rareté de la main-d'œuvre

- Comme mentionné plus haut, les zones intermédiaire et périphérique sont aux prises depuis plusieurs années avec un exode de leurs populations au profit de la zone métropolitaine ainsi qu'une accélération du vieillissement de la population, des travailleurs comme des chercheurs d'emploi. Il en résulte une difficulté de pourvoir les postes vacants, notamment pour les emplois demandant un diplôme. De fait, selon l'analyse qu'en a fait le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion en 2019, plus de 40 % des besoins actuels de main-d'œuvre se situent en dehors de la zone métropolitaine⁹. La rareté de la main-d'œuvre risque de s'aggraver dans l'avenir puisque, en moyenne, la population québécoise sera plus âgée. Ce sera le cas notamment dans le Bas-Saint-Laurent,

⁷ Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2016-2066*, édition 2019, juillet 2019, p. 34.

⁸ Institut du Québec, *Montréal, boulet ou locomotive? – L'importance de Montréal pour l'économie du Québec*. 2014, 44 p.; Les chercheurs insistent sur le rôle-clé joué par les villes dans le développement économique actuel.

⁹ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, *Recueil de statistiques sur l'Immigration au Québec*, 2019, p. 27.

⁶ Marc-Urbain PROULX et Marie-Claude PRÉMONT, *op. cit.*, p. 327.

la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord, où la population de 20 à 64 ans baissera de plus de 20 %¹⁰ entre 2016 et 2041. Cette évolution entraînera des effets négatifs non seulement sur la disponibilité de main-d'œuvre, mais également sur l'entrepreneuriat.

- L'immigration peut combler, en principe, au moins en partie les besoins de main-d'œuvre. Toutefois, jusqu'à maintenant, les immigrants se sont dirigés très majoritairement vers la zone métropolitaine. Pour des activités saisonnières ou des projets de durée limitée, le recours au programme des travailleurs étrangers temporaires apparaît comme la solution la plus utilisée ces dernières années. Toutefois, la situation du printemps et de l'été 2020 est venue bousculer ces pratiques. Les Québécois ayant répondu à l'appel des producteurs agricoles à travailler dans les champs sont venus combler partiellement cette pénurie de main-d'œuvre qui provient habituellement de l'étranger.
- ▶ Les limites de la filière des ressources
 - L'expérience des dernières décennies a montré les potentiels, mais aussi les limites liées à l'exploitation et à la transformation des ressources. Des régions ont prospéré et les revenus ont atteint de hauts niveaux à certains endroits où l'économie repose sur les ressources naturelles, mais le Québec a aussi vécu, au fil du temps, des crises consécutives à l'épuisement des ressources forestières, à la chute des stocks de morue, à la baisse du prix des métaux, voire à la fermeture d'industries complètes comme ce fut le cas pour l'amiante. Encore récemment, les médias ont rapporté les difficultés rencontrées par des entreprises voulant produire des diamants ou transformer sur place l'aluminium produit au Québec. Il est d'autant plus hasardeux de compter sur une prospérité découlant des ressources naturelles que la mondialisation a exacerbé la concurrence entre les économies productrices de ressources. Les mines de fer de la Côte-Nord doivent affronter des rivales de l'Australie, du Brésil et de la Chine. Même l'hydroélectricité ne peut attirer des alumineries qu'en offrant des approvisionnements et des tarifs comparables à ceux du gaz naturel au Moyen-Orient.
 - Enfin, la nouvelle économie favorise les connaissances et les idées davantage que les ressources et, dans l'ensemble, les régions québécoises devront compter de plus en plus sur les savoirs spécialisés ainsi que sur les produits et les services innovants pour assurer leur prospérité future. C'est déjà le cas depuis longtemps dans la zone métropolitaine et cela le devient dans la zone intermédiaire. La zone périphérique doit, quant à elle, composer avec le fait que la productivité accrue du secteur des ressources fait que celui-ci verse ses salaires élevés à un nombre de plus en plus restreint de travailleurs qui, pour une part non négligeable, font des séjours limités et ponctuels dans les chantiers et les sites d'exploitation nordiques.
 - Certes, il ne fait guère de doute qu'une bonne partie des ressources du Québec trouveront encore preneurs dans l'avenir, ne serait-ce que parce que les réserves des concurrents mondiaux se seront épuisées ou seront plus coûteuses à exploiter ou encore que la demande mondiale aura rejoint l'offre présentement surabondante. Il est aussi très plausible que la demande entraîne une mise en valeur beaucoup plus importante que ce n'est le cas actuellement de ressources tels le sable, l'eau, (construction résidentielle et routière, bouteilles de verre, écrans d'ordinateurs, puces électroniques, etc.) ou le vent. De même, les régions périphériques du Québec sont susceptibles d'attirer un plus grand nombre de touristes amateurs de grande nature, de vastes espaces et d'endroits peu explorés.
 - En somme, il y a tout lieu de penser qu'une bonne partie du territoire québécois continuera de compter sur l'abondance des ressources naturelles pour croître, sinon pour maintenir une occupation minimale du territoire. Le développement économique lié aux ressources naturelles devra cependant se faire en tenant compte des préoccupations du public et des réglementations en matière de respect de l'environnement. En outre, sur une bonne partie des territoires abondants en ressources naturelles, le développement économique devra, davantage que par le passé, se faire en collaboration avec les nations autochtones qui y vivent.

À la lumière de cette analyse...

Les écarts socio-économiques entre les régions québécoises se sont amenuisés au cours du dernier demi-siècle conformément à l'un des objectifs poursuivis par les gouvernements. Il est plus difficile de juger si le potentiel économique des régions a été suffisamment mis en valeur, mais le rattrapage effectué par rapport à la moyenne québécoise par la plupart des régions plaide en ce sens. Il demeure que l'économie des régions périphériques repose pour une bonne part sur l'exploitation des ressources naturelles de leur territoire et que la transformation de plus de produits semi-finis et finis demeure un défi. À l'heure où l'économie se tertiarise de plus en plus et se dématérialise et où le travail à distance fait de plus en plus ses preuves, il y a là des occasions de développement à saisir.

Les infrastructures, les services, les politiques, les programmes et les projets mis en œuvre par les gouvernements de Québec et d'Ottawa y sont sans doute pour quelque chose dans l'évolution favorable observée pour plusieurs indicateurs, même s'il est difficile de dire dans quelle mesure. Le déplacement de travailleurs de la zone périphérique vers les deux autres zones

¹⁰ Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2016-2066*, édition 2019, p. 36.

peut aussi expliquer en partie la réduction des écarts pour des variables tels le PIB et le revenu disponible par habitant et le taux de chômage.

Les résultats sont moins satisfaisants pour les tentatives visant l'occupation du territoire. La diminution des populations en zone périphérique ne semble pas sur le point d'être endiguée et une proportion élevée des localités de cette zone sont dévitalisées. La concentration croissante de la population québécoise dans la zone métropolitaine montre bien que l'occupation du territoire représente un défi d'envergure. Cette concentration observable sur le long terme et dans les projections des prochaines décennies incite à penser que la migration de travailleurs et de ménages en provenance des régions périphériques a aidé au développement de la grande région montréalaise davantage que Montréal a entraîné dans son sillage le développement du reste du Québec, ainsi que l'espérait l'approche des pôles de développement. De même, la destination des expéditions de biens des régions périphériques atteste que la prospérité de celles-ci dépend davantage du rattachement au reste du monde qu'au pôle montréalais.

Au total, l'évolution des régions du Québec de l'après-guerre à aujourd'hui ne peut pas se résumer à quelques constats bien tranchés. Si une certaine convergence de plusieurs variables peut être observée et si la situation relative des régions à l'égard de certains critères a beaucoup changé, d'importants défis restent à relever en matière de mise en valeur des potentiels économiques régionaux et d'occupation du territoire. Heureusement, grâce aux acquis des dernières décennies, toutes les régions sont mieux outillées pour relever les défis auxquels elles sont confrontées et pour tirer parti des possibilités qui s'offrent. Cependant, elles le feront dans un environnement économique, culturel et climatique qui sera dans l'avenir très différent de celui qui a existé jusqu'à maintenant.

Les deux premiers volets de ce *Point de vue économique* ont mis l'accent sur l'expérience québécoise des 60 dernières années. Toutefois, chaque État a une histoire de développement régional à raconter. C'est du côté des expériences hors du Québec que se conclura cette analyse qui sera publiée d'ici la fin de la présente année.